Analyse d'ECVC de l'impact sur les agriculteur.ice.s de l'accord de libre-échange UE-Mercosur

Juin 2025

Table des matières

1. Introduction 1
2. Pourquoi nous sommes contre 2
Une menace à la résilience de notre système agricole 2
Une omission de la diversité de nos filières 2
L'exception agricole 2
Aggravation d'une situation déjà déplorable 3
3. La quête de compétitivité se fait au détriment des revenus des agriculteur.ice.s 3
Baisse des prix dans des secteurs déjà sensibles 3
Des chocs localisés avec des conséquences irréversibles 4
Concurrence déloyale à cause de normes qui ne peuvent être contrôlées 4
Analyse de secteurs spécifiques 5
4. L'agriculture paysanne est en train de disparaître à cause de ce type de traité et aucun mécanisme de l'UE ne la protège 6
Impact sur l'emploi 6
Les mécanismes de protection des agriculteur.ice.s ne fonctionnent pas 7
5. Frein à la transition agroécologique et climatique 8
La crise climatique va s'accentuer 8
Mécanisme de rééquilibrage 8
Incohérence avec le pacte vert 8
L'agroécologie fragilisée 9
6. Guerre commerciale et pression pour déréglementer le marché agricole 9
7. Les revendications d'ECVC : 10

1. Introduction

Au sein de l'Union Européenne, l'agriculture paysanne est en crise ! Les mobilisations se succèdent, le nombre de fermes chute drastiquement[1], les épisodes climatiques extrêmes s'intensifient et d'années en années, les sols et la biodiversité se dégradent[2], tandis que la souveraineté alimentaire européenne s'affaiblit d'années en années. Cette crise est aussi sociale. Les revenus agricoles dans l'UE restent nettement inférieurs aux salaires moyens de l'ensemble de l'économie, à seulement 60% en 2023[3][4]. Les paysan.ne.s et les travailleur.euses agricoles, tant en Europe que dans le Mercosur, subissent une discrimination structurelle à différents niveaux. L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en 2018 la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan.ne.s et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP) pour répondre à ces problèmes et alerter les États qu'il est désormais temps de rendre leurs politiques agricoles et commerciales cohérentes avec la nécessité de respecter les droits des paysan.ne.s, y compris le droit économique à un revenu décent (art. 16 de l'UNDROP).

Lors de la vague de manifestations paysannes de 2024, les agriculteur.ice.s ont clairement dénoncé le programme de libre-échange de l'Union européenne et ont appelé à l'arrêt des négociations de l'accord commercial UE-Mercosur. Pour calmer la colère paysanne, la Commission Européenne a mis en pause les négociations de cet accord. Quelques mois plus tard, ils ont ignoré les vives critiques exprimées dans plusieurs pays européens afin d'annoncer la conclusion des négociations relatives à l'accord, sur la base du mandat que les 27 États membres leur avaient confié en 1999 et qu'ils n'ont jamais retiré. Cet accord commercial montre à quel point les agriculteur.ice.s et les travailleur.euse.s agricoles ne sont qu'une variable d'ajustement pour conclure des accords au nom d'intérêts géopolitiques internationaux, de la soif de l'UE pour les matières premières bon marché et des intérêts de la puissante industrie agro-alimentaire. Les personnes travaillant dans l'agriculture (production végétale et animale, chasse et activités de services connexes) représentent environ 4,2 % de l'emploi total dans l'UE. La Commission Européenne est prête à sacrifier ces emplois et le respect des droits des populations vivant dans les zones rurales en les utilisant comme monnaie d'échange.

Les guerres commerciales lancées par les États-Unis depuis le début de l'année 2025 ont ébranlé les fondements du système commercial mondial. Cela nous oblige à nous poser une question cruciale : de quel type de modèle commercial avons-nous besoin pour garantir la satisfaction de nos besoins fondamentaux dans un monde de plus en plus instable ? La récente mise en évidence de la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaires mondialisées face aux guerres, aux pandémies et aux politiques commerciales démontre qu'il est urgent de mettre en place un cadre commercial fondé sur la souveraineté alimentaire et la solidarité internationale[5].

---

[1] 800 EU farmers left the sector every day between 2010 and 2020 , https://www.farmersjournal.ie/news/news/800-eu-farmers-quit-the-sector-every-day-between-2010-and-2020-740899

[2] https://joint-research-centre.ec.europa.eu/jrc-news-and-updates/urgent-action-needed-reverse-soil-degradation-europe-2024-10-22_en

[3] https://agridata.ec.europa.eu/Qlik_Downloads/Jobs-Growth-sources.htm

[4] 40 à 60 % des revenus agricoles de l'UE proviennent des subventions de la PAC. Sans celles-ci, l'écart serait encore plus important (Commission européenne, 2022).

[5] https://viacampesina.org/en/2023/09/press-release-la-via-campesina-is-determined-to-build-an-alternative-framework-for-global-trade-in-agriculture-written-by-the-peasants-for-the-people/

2. Pourquoi nous sommes contre

Une menace à la résilience de notre système agricole

Cet accord vise à ouvrir de nouveaux débouchés aux exportations industrielles et de services européens, principalement assurées par des entreprises multinationales et donc permettre à l'UE de maintenir ou d'accroître sa balance commerciale. La Commission voudrait que cela contribue également à la réindustrialisation de l'UE. Paradoxalement, sa stratégie suit le même modèle qui a conduit à la désindustrialisation du continent : une concurrence mondiale accrue et une prédation sur les ressources d'autres territoires**. Il n'est pas possible que les agriculteur.ice.s, un des groupes les plus vulnérables de la société européenne, et surtout, un groupe qui joue un rôle vital pour nourrir la population européenne, soit toujours celui qui est sacrifié au profit d'autres intérêts sectoriels.** Les modèles agricoles que nous proposons, ancrés dans l'agriculture paysanne, s'adaptent à ce que chaque territoire soit biophysiquement capable de produire, à long terme, tout en améliorant cette capacité par des pratiques agroécologiques, et c'est là que réside une économie véritablement durable et résiliente pour les communautés européennes.

Une omission de la diversité de nos filières

En prétendant que cet accord serait bénéfique pour l'agriculture, la Commission omet de reconnaître que le secteur agricole n'est pas homogène, qu'il est une somme de particularités : si certaines filières d'exportation vont sortir gagnantes économiquement (vins et spiritueux, certains fromages aux appellations protégées, etc.), selon les critères discutables de la commission (comme la balance commerciale), beaucoup d'autres vont payer la note (bovins, porcs, volailles, miel, etc.). **C'est le propre des accords de libre-échange que de mettre en compétition des secteurs aux compétitivités différenciées : ceux qui ne sont pas orientés vers l'exportation (mais nourrissent plutôt les populations locales) et donc pas compétitifs sur le marché mondial perdront des parts de marchés et entreront dans une crise encore plus profonde, entraînant une augmentation de l'abandon du métier d'agriculteur.** Et ceux qui seront considérés comme compétitifs sur les marchés internationaux seront poussés à intensifier et industrialiser la production toujours davantage pour augmenter la compétitivité au détriment du climat, de la biodiversité et de l'environnement, critères qui ne sont pas pris en compte dans les évaluations de la Commission Européenne [6].

L'exception agricole

Dans l'histoire de la civilisation, les marchés agricoles ont toujours été fortement réglementés, et ils doivent l'être en raison de l'exception agricole : l'agriculture est un secteur critique, répondant à un besoin primaire, pour lequel la qualité et la quantité des récoltes et des productions (c'est-à-dire l'offre) sont imprévisibles d'une année sur l'autre, car elles dépendent de nombreux facteurs, y compris des facteurs sur lesquels ni les producteur.ice.s, ni les législateurs ne peuvent intervenir directement. C'est pourquoi **la priorité de la politique agricole devrait être d'assurer une production diversifiée et durable, orientée vers le marché intérieur, et de ne pas développer de dépendance vis-à-vis des pays tiers** : ni pour l'approvisionnement alimentaire et en intrants, ni pour assurer des débouchés aux productions européennes tournées vers l'exportation.

[6] https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC135540

Aggravation d'une situation déjà déplorable

Depuis la création de l'Organisation Mondiale du Commerce, l'UE est guidée par une idéologie de libéralisation des marchés internationaux qui a largement contribué à la situation actuelle du secteur agricole : faibles revenus, absence de renouvellement des générations, problèmes environnementaux et sanitaires considérables. Cette mise en concurrence internationale va permettre à l'industrie de la transformation et aux groupes de négoce agricole (ADM, Bunge, Cargill, Louis-Dreyfus, Lactalis, JBS,…) de capter la valeur au sein de la chaîne de production. La marché domestique sera fragilisé, remplacé par une économie basée sur des emplois peu rémunéré et de mauvaise qualité. **Il est évident que les politiques agricoles doivent principalement viser à renforcer le marché intérieur, essentiel pour garantir la sécurité alimentaire, tandis que l'allongement des filières d'approvisionnement affaiblit la résilience des systèmes alimentaires.**

A la place, l'UE ne cesse d'accroître ses dépendances stratégiques et empêche un nombre considérable d'agriculteur.ice.s de vivre de leurs revenus. Une politique qui empêche même les jeunes ou les personnes envisageant de devenir paysan.ne.s d'accéder à cette profession, car elle est difficilement viable.

Les principales conséquences de cette situation sont que les jeunes ne souhaitent pas se lancer dans l'agriculture, et que l'âge moyen dans le secteur est de 57 ans. **Si l'UE ne repense pas sérieusement la manière dont s'effectuent les échanges de produits agricoles, elle ne parviendra jamais à assurer le renouvellement des générations.**

Par ailleurs, en affectant les marchés et les écosystèmes locaux, tout en encourageant l'expansion de l'agriculture industrielle, le traité nuira principalement aux communautés rurales du Mercosur, y compris aux paysan.ne.s, compromettant leur capacité à contrôler leur système alimentaire[7].

3. La quête de compétitivité se fait au détriment des revenus des agriculteur.ice.s

Baisse des prix dans des secteurs déjà sensibles

Le traité entraînera une augmentation des importations de produits agricoles du Mercosur. Comme les coûts de production sont plus bas que dans l'UE (qui dépendent des conditions géographiques et climatiques, des normes sanitaires et d'hygiène, des normes de production, des normes et/ou des coûts du travail ou de déforestation, des lois environnementales, etc.), des produits aux coûts de revient et de commercialisation pénètrent sur le marché européen en étant extrêmement compétitifs. Mécaniquement parlant, ils tireront les prix des productions européennes équivalentes vers le bas. Limiter les importations par des quotas dans les secteurs considérés comme sensibles par la Commission européenne (bœuf, porc, volaille, sucre, etc.) ne sera pas suffisant et, comme le montre l'étude de la Commission Européenne sur l'impact cumulatif des accords de libre-échange, il y aura une baisse des prix dans de nombreux secteurs sensibles[8]. **Cette concurrence par les prix que certains jugent "limitée" s'ajouterait à la situation actuelle de référence déjà problématique, les prix pour les producteur.ice.s européen.ne.s étant trop bas pour générer des revenus décents.**

[7] https://www.eurovia.org/news/peasant-and-farmer-organisations-in-europe-and-south-america-come-together-against-the-eu-mercosur-free-trade-agreement/
[8] https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC135540

Des chocs localisés avec des conséquences irréversibles

Les impacts des accords de libre-échange sur l'agriculture s'opèrent souvent silencieusement. Les études macroéconomiques utilisées par la Commission européenne pour affirmer que les accords de libre-échange n'affectent pas les agriculteur.ice.s n'en tiennent pas compte, car elles se concentrent le plus souvent sur les prix moyens à l'échelle de l'UE, sans tenir compte des réalités économiques sur le terrain. La seule façon de les observer est de constater comment des prix bas poussent de nombreux agriculteur.ice.s à quitter leur profession.

L'arrivée de produits agricoles importés se produit à des moments et en des lieux précis. Ces biens ne sont pas répartis uniformément sur le marché, mais peuvent créer des chocs de prix ou de quantité à certaines périodes. Souvent, ces importations ont lieu, par exemple, pendant la période de récolte de certaines cultures. Cela signifie que les producteur.ice.s peuvent être contraints de réduire irréversiblement leurs prix de vente à un moment critique. **Ces impacts localisés et isolés ne sont pas reflétés dans les études macroéconomiques, mais sont considérables car chaque choc commercial affectant la production d'un secteur sur un territoire érode sa capacité à répondre aux besoins alimentaires de sa population à long terme.**

- Par exemple, en 2025, suite à l'accord d'association entre l'UE et Israël, des pommes de terre ont été importées en Espagne par la grande distribution au moment des récoltes, dans des régions où la production locale est suffisante pour couvrir la demande, afin d'obliger les producteur.ice.s soit à accepter des prix plus bas ou de sortir du marché. L'arrivée de produits importés moins cher sert de moyen de pression dans les négociations des prix.[9]
- En France, en 2024 et 2025 à Pâques, période critique pour la vente d'agneau, les éleveur.euse.s d'agneau ont été confrontées à la concurrence de l'agneau de Nouvelle-Zélande dont le prix est 2 à 3 fois moins cher et dont les quotas ont augmenté avec l'accord de libre-échange entré en vigueur en 2024. Malgré une quantité limitée d'agneaux importés, le prix de l'agneau néozélandais, le moins cher, devient la référence côté consommateur, tirant les prix à la baisse. Ces conditions découragent les éleveur.euse.s à poursuivre ou s'installer dans l'élevage ovin, entraînant indirectement un besoin d'importation à cause de ces mauvaises conditions de marché.[10]

Concurrence déloyale à cause de normes qui ne peuvent être contrôlées

De nombreux produits importés de l'agriculture industrielle du Mercosur utilisent des substances interdites en Europe (pesticides[11], viandes aux hormones[12], stimulateurs de croissance[13],…) qui reviennent sur le marché européen par les importations depuis le Mercosur. Dans le cas du maïs, une étude du CEPM[14] montre que 52% des substances actives autorisées aux producteur.ice.s du Mercosur qui exportent du maïs vers l'UE sont interdites dans l'UE (par exemple les néonicotinoïdes ou l'atrazine[15]).

---

[9] https://coag-cyl.org/noticias/tortilla-de-patata-con-sabor-a-oriente-medio-los-supermercados-dan-la-espalda-a-los-productores-espanoles/
[10] https://www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=14333
[11] https://www.greenpeace.de/publikationen/Report.%20A%20Toxic%20Cocktail.%20EU-Mercosur%20Deal.pdf
[12] https://www.safefoodadvocacy.eu/brazilian-hormone-beef-a-major-stumbling-block-ahead-of-mercosur-talks-at-g20/
[13] https://www.oecd.org/en/publications/antimicrobial-use-resistance-and-economic-benefits-and-costs-to-livestock-producers-in-brazil_27137b1e-en.html
[14] https://www.maizeurop.com/wp-content/uploads/2025/04/CEPM_SUMMARY_MERCOSUR_FR_2025.pdf
[15] Herbicide interdit dans l'UE depuis 2007, dangereux pour l'homme et l'environnement

Souvent, les normes ne peuvent être contrôlées en raison de la spécificité des productions agricoles. L'affirmation selon laquelle l'accord commercial prévoit de solides mesures de réciprocité ne tient pas la route en pratique. Par exemple, un audit de l'UE de 2024 a révélé que le Brésil ne peut pas retracer ou garantir de manière fiable la viande de bœuf sans hormones[16]. De plus, il est impossible de détecter si aucun promoteur de croissance antibiotique n'a été utilisé sur une viande de bœuf importée du Mercosur lorsqu'elle était jeune !

Par ailleurs, des contrôles doivent être effectués par les États Membres, et il est prouvé qu'il est impossible de contrôler tous les produits agricoles entrant actuellement dans l'UE et de garantir ainsi leur conformité aux normes alimentaires. Prenons l'exemple du miel ci-dessous: la moitié du miel importé ne devrait tout simplement pas être autorisé sur le marché européen si l'on respectait les normes et les régulations. Avec l'augmentation des quotas importations, cela sera encore plus difficile**. Les promesses selon lesquelles les contrôles et les amendes garantiront la concurrence loyale sont donc tout simplement fausses.** Ces produits ayant été interdits dans l'UE pour des raisons environnementales et sanitaires, les conséquences seront payées par les consommateurs, mais aussi par les communautés rurales du Mercosur atteintes par les effets de ces substances.

Analyse de secteurs spécifiques

Bœuf

La Commission européenne et d'autres défenseurs du traité prétendent que les secteurs sensibles de l'agriculture européenne sont protégés. Prenons l'exemple du secteur bovin, où les éleveurs seront confrontés à une concurrence renforcée provenant des exportateurs de bœuf du Mercosur, ce qui, selon l'analyse de la Commission Européenne, tirera les prix du bœuf vers le bas. Les coûts de production des pays du Mercosur sont en moyenne 40 % inférieurs à ceux des élevages européens (et même près de 60 % inférieurs pour les élevages brésiliens).

Un nouveau contingent tarifaire est octroyé pour 99 000 tonnes de bœuf du Mercosur (55% réfrigéré, 45% congelé). Il est parfois soulevé que, comme ces quantités ne représentent que 1,6% de la production européenne, l'impact sur le secteur du bœuf serait faible. Cette analyse omet plusieurs éléments. Tout d'abord, il faut souligner que ce quota supplémentaire représente déjà une augmentation de 50% par rapport aux importations actuelles provenant du Mercosur. De plus, les tarifs douaniers sont également supprimés sur les quotas dits "de Hilton", soient 58 147 tonnes de bœuf qui arrivaient jusqu'ici sur le marché européen avec des tarifs de 20%. Soit un impact bien plus important que généralement évoqué pour les productions bovines européennes les moins compétitives et non protégées de la concurrence mondiale : l'impact localisé de ces importations aura pour conséquences des chocs irréversibles successifs pour les éleveur.euse.s.

Aujourd'hui, 58% de toute la viande bovine que l'UE importe actuellement provient du Mercosur[17]. **Si de nouveaux quotas voient le jour, on ouvre la voie à une importation encore plus significative de viande de cette provenance : ces nouveaux quotas contribueront à ce que l'outil industriel se structure autour de ces exportations de viande à bas coût.** Par conséquent, cela pourrait conduire à long-terme à accroître les importations de bœuf du Mercosur, même sans tarifs préférentiels.

[16] L'estradiol 17ß – une substance interdite dans l'UE depuis 20 ans – est encore largement utilisé dans l'élevage bovin brésilien. https://www.safefoodadvocacy.eu/brazilian-hormone-beef-a-major-stumbling-block-ahead-of-mercosur-talks-at-g20/

[17] IDELE : https://idele.fr/detail-article/accord-ue-mercosur-quels-risques-pour-la-filiere-bovine-europeenne

Miel

L'UE est dépendante des importations de miel, sa production ne couvrant qu'environ la moitié de la consommation européenne. Les importations massives de miel, notamment de Chine et d'Ukraine, à des prix inférieurs aux prix locaux, ont empêché les producteur.ice.s européen.ne.s de percevoir un prix équitable pour le miel produit localement. En 2019, 31 386 tonnes de miel ont été importées dans l'UE en provenance du Mercosur, à un prix moyen à l'importation de 2,27 €/kg, soit 33 % de moins que le prix du miel produit en Espagne. Cette situation survient à un moment où les agriculteur.ice.s espagnols constatent une augmentation de leurs coûts de production, due notamment à la propagation d'espèces invasives telles que le frelon asiatique, qui attaquent les abeilles et impactent la mortalité hivernale. En conséquence, les apiculteur.ice.s sont contraint.e.s d'accepter des prix plus bas en raison du dumping, ce qui réduit la capacité d'augmentation substantielle de leur production locale malgré les investissements massifs par la politique agricole de l'UE.

De plus, près de la moitié du miel importé dans l'Union européenne est soupçonné d'être contrefait, selon une étude de la CE [18]. Cela montre à quel point les promesses de la CE de bloquer les importations illégales de produits agricoles ne correspondent pas à la réalité. L'accord actuel avec le Mercosur prévoit un nouveau contingent tarifaire de 45 000 tonnes de miel, qui deviendra exempt de droits de douane dans cinq ans et qui va accroître la concurrence déloyale pour les apiculteurs européens. Incontestablement, les conséquences seront désastreuses pour les apiculteur.ice.s de l'UE. Les tarifs devraient être conçus de manière à garantir que le miel importé entre sur le marché à un prix minimum basé sur les coûts de production locaux dans l'UE, garantissant ainsi un avenir à nos apiculteur.ice.s.

4. L'agriculture paysanne est en train de disparaître à cause de ce type de traité et aucun mécanisme de l'UE ne la protège

Impact sur l'emploi

Comme nous l'avons montré dans ce document, les agriculteur.ice.s sont très sensibles à la volatilité du prix et représentent l'une des professions les plus discriminées en termes de rémunération, de conditions de travail et d'horaires travaillés. Les crises économiques, climatiques, de biodiversité et sanitaires successives fragilisent leur situation déjà précaire.

> **Entre 2005 et 2020, 4,5 millions d'emplois agricoles équivalents temps plein (ETP) ont été détruits (soit une perte de 36 % des emplois agricoles)[19] et ce sont les petit.e.s producteur.ice.s qui ont le plus souffert.**[20]

Les baisses de prix consécutives à la mise en œuvre du traité UE-Mercosur auront pour effet d'exclure les paysan.ne.s incapables de concurrencer les coûts de production plus faibles des

[18] https://www.euronews.com/culture/2023/03/27/buzz-off-nearly-half-of-honey-in-european-markets-is-fake-according-to-eu-investigation

[19] https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Farmers_and_the_agricultural_labour_force_-_statistics

[20] Contrairement à d'autres catégories de taille de fermes, le nombre d'exploitations de plus de 100 hectares a augmenté au cours de la même période. https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Farms_and_farmland_in_the_European_Union_-_statistics

exploitations du Mercosur, notamment les petites et moyennes fermes produisant pour le marché intérieur. Cela accentuera la perte d'emplois agricoles en cours dans l'UE.

Les mécanismes de protection des agriculteur.ice.s ne fonctionnent pas

Afin d'affirmer que le traité ne constitue pas une menace pour les agriculteur.ice.s, l'accord contient une série de mécanismes qui, selon la Commission européenne, seraient activés lorsque le secteur agricole entre en crise. La présence même de tous ces mécanismes confirme que la Commission utilise l'agriculture comme une simple monnaie d'échange, et illustre clairement les risques auxquels les agriculteur.ice.s sont confrontés et pourquoi cet accord est en réalité défavorable à ces derniers. **Un problème récurrent avec ces mécanismes est que l'UE n'a jamais eu la capacité d'anticiper les crises, mais intervient seulement après. Par conséquent, tout mécanisme arrive toujours trop tard, alors que les agriculteur.ice.s ont déjà été durement touchés par la crise.** Examinons de plus près leur fonctionnement.

Mécanisme bilatéral de sauvegarde

Il permet à l'UE ou au Mercosur de prendre des mesures temporaires de régulation des importations « face à une augmentation imprévue et sensible des importations qui causerait ou serait susceptible de causer un préjudice grave à leur industrie intérieure ou de biens agricoles »[21].

Tout d'abord, ce mécanisme ne prévient pas les chocs localisés, comme expliqué précédemment. **La Commission Européenne ne proposera des mesures de sauvegarde que lorsqu'une crise aura une ampleur plus large, dépassant la crise localisée. Et, au final, l'impact cumulé de toutes les crises locales passera largement inaperçu, sauf pour les agriculteur.ice.s contraints d'abandonner leur emploi.**

En outre, comme expliqué ci-dessus, l'expérience montre que ce type de mécanisme est très rarement activé en pratique et, lorsque c'est le cas, il est toujours trop tard. L'un des rares cas récents où des mesures de sauvegarde ont été appliquées s'est produit en 2024 sur certaines importations agricoles ukrainiennes. Cela s'est inscrit dans le contexte compréhensible de la suspension temporaire des droits d'importation et des quotas sur les exportations agricoles ukrainiennes vers l'UE, afin de soutenir l'Ukraine dans le contexte de la guerre d'agression russe continue. Le plus surprenant est que, malgré l'évidence de l'impact massif de ces importations sur les prix de l'UE, la Commission Européenne et les États membres ont été totalement incapables de les anticiper et de mettre en place des mécanismes pour protéger les agriculteur.ice.s européens. Fin de l'histoire ? L'UE n'a activé les mécanismes de sauvegarde qu'après que les agriculteur.ice.s se sont massivement mobilisés et aient été déjà été gravement touchés !

Fond de compensation

Pour compenser les impacts négatifs attendus sur les agriculteur.ice.s, prouvant qu'ils existent bel et bien, une réserve de plus d'un milliard d'euros a été constituée.[22] **Cependant, si les paysan.ne.s reçoivent de l'argent mais ne peuvent même plus vendre ce qu'ils produisent parce que les prix des produits importés sont trop bas, alors leur travail ne vaut plus rien et ils ne se considèrent plus comme des paysan.ne.s.**
Cet accord est contesté par tous les syndicats agricoles européens, ainsi que par les syndicats de travailleur.euse.s agricoles. Il s'agit donc d'une tentative manifeste de les réduire au silence et de

[21] https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/qanda_19_3375
[22] https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ac_24_6279

convaincre les États membres d'adopter un accord aussi déséquilibré, alors que sa simple présence témoigne de son impact négatif sur l'un des groupes sociaux et l'une des activités économiques les plus vulnérables de la société européenne.

5. Frein à la transition agroécologique et climatique

La crise climatique va s'accentuer

Cet accord aggravera la crise climatique, contre laquelle les agriculteur.ice.s sont en première ligne, à la fois victimes des conséquences et acteur.ice.s de l'atténuation et de l'adaptation en adoptant une transition agroécologique. Le Climate Action Network signale que le principal problème est que l'accord augmentera le commerce de biens à forte teneur en carbone et encouragera leur production[23]. À cela s'ajoutent les problèmes de déforestation intensifiés par le traité[24] et dont les mécanismes de protection sont affaiblis (cf. partie sur le mécanisme de rééquilibrage ci-dessous). D'autre part, l'AITEC signale que la clause essentielle de l'Accord de Paris « offre peu de garanties, n'a qu'une portée opérationnelle limitée et ne transforme pas cet accord de libre-échange en un accord compatible avec le climat ».[25]

En outre, ce qui se passe en Palestine montre l'arbitraire dont font preuve la Commission Européenne et les États membres dans l'application des mécanismes prévus dans les accords de libre-échange. Bien que l'article 2 de l'accord commercial entre l'UE et Israël souligne l'importance du respect des droits humains entre les parties, cet article n'a pas encore été utilisé pour suspendre le traité, malgré les violations structurelles avérées de l'État israélien à l'égard de la population palestinienne.

Mécanisme de rééquilibrage

Si l'UE ou un pays du Mercosur considère qu'une mesure prise par l'autre partie porte atteinte à ses avantages et limite les échanges commerciaux entre les deux parties, un arbitrage peut être demandé. Des mesures de rééquilibrage, telles qu'une augmentation des droits de douane, pourraient être prises pour compenser les pertes subies par les acteurs économiques. Selon le professeur de droit européen Christina Eckes, ce mécanisme pourrait entraver l'application des réglementations environnementales et sanitaires existantes (telles que l'interdiction des néonicotinoïdes ou les règles sur la déforestation) et constituer des obstacles encore plus importants pour les réglementations futures[26].

Incohérence avec le pacte vert

Un argument souvent avancé par la Commission Européenne en faveur du traité est l'accès à des matières premières moins chères afin de réaliser la transition écologique formalisée dans le Pacte vert. Cependant, l'impact écologique du traité compromettrait gravement le Pacte vert, entrant en conflit avec la stratégie « de la ferme à la table », la loi européenne sur le climat et l'engagement de Glasgow contre la déforestation[27]... Pire encore, cet accord de libre-échange servira à justifier l'abandon de ces objectifs environnementaux. **Il faut mettre en évidence l'hypocrisie de l'UE : elle**

[23] https://caneurope.org/legal-analysis-eu-mercosur-agreement/
[24] https://friendsoftheearth.eu/wp-content/uploads/2023/11/FoEE_TheLastAgriculturalFrontier_nov23_EN.pdf
[25] https://www.maximecombes.fr/wp-content/uploads/2024/12/Note-decryptage-Accord-Dec2024.pdf?utm_source=brevo&utm_campaign=CP_Mercosur_Splitting&utm_medium=email
[26] https://caneurope.org/legal-analysis-eu-mercosur-agreement/
[27] https://www.greenpeace.de/publikationen/Rechtsanalyse%20Handelsvertrag%20EU-Mercosur%20verst%C3%B6%C3%9Ft%20gegen%20Klimagesetze%20englisch.pdf

veut signer un traité qui fragilise le Pacte vert afin de s'assurer les matières premières prétendument nécessaires à sa mise en œuvre !

L'agroécologie fragilisée

L'agriculture agroécologique apporte des réponses durables aux défis urgents du changement climatique, de la perte de biodiversité et de l'emploi rural. **Bien que l'UE ait reconnu la nécessité de développer des pratiques agroécologiques, la concurrence sur les prix induite par cet accord menace directement sa viabilité. Les fermes agroécologiques fonctionnent souvent avec une main-d'œuvre plus importante, des rotations de cultures plus diversifiées et moins d'intrants externes.** Ces choix augmentent la résilience et les performances écologiques, mais augmentent les coûts de production à court terme. Par conséquent, ils exposent particulièrement les paysan.ne.s agroécologiques à la pression de la concurrence internationale, comme dans le cas de l'accord UE-Mercosur [28]. L'IDDRI[29] et la FAO[30] appuient ces arguments en soulignant le désavantage commercial auquel sont confrontés les modèles agroécologiques sur un marché mondialisé et non réglementé. De plus, comme mentionné précédemment, l'application des normes sanitaires et environnementales dans les accords commerciaux est extrêmement faible, affectant de manière disproportionnée les paysan.ne.s agroécologiques qui produisent déjà conformément à ces normes plus strictes. Il faut donc reconnaître que **ces pressions entraîneront une baisse des normes et de la qualité de l'alimentation européenne.**

Par conséquent, l'engagement de l'UE en faveur de l'agroécologie ne peut être concrétisé sans s'attaquer à la concurrence structurelle des prix et réformer les politiques commerciales afin d'imposer des normes équivalentes. Les agriculteur.ice.s agroécologiques ont besoin d'être protégés contre la concurrence déloyale et d'une véritable reconnaissance de la valeur qu'ils.elles apportent.

6. Guerre commerciale et pression pour déréglementer le marché agricole

Le président américain Donald Trump menace constamment d'augmenter les droits d'importation sur l'UE et d'autres pays, alimentant ainsi la peur sur les marchés mondiaux et dans les pays visés. **Le recours aux droits de douane est encouragé lorsqu'il protège la souveraineté alimentaire, mais il doit être condamné lorsqu'il est utilisé pour faire avancer la déréglementation ou des objectifs impérialistes.** L'agriculture d'exportation serait fortement touchée, tout comme les producteur.ice.s de petite et moyenne taille qui seraient confrontés à la concurrence d'un plus grand nombre de ces biens d'exportation revenant sur le marché intérieur. Dans ce contexte, la ratification rapide de nouveaux accords de libre-échange est présentée par certains comme la seule solution. Cependant, la vulnérabilité du marché européen aux droits de douane américains résulte de décennies de politiques néolibérales qui ont progressivement intégré davantage l'activité économique, l'emploi et la production aux marchés internationaux. Par la multiplication des accords de libre-échange, ces politiques alimentent une course à la compétitivité et à l'industrialisation de l'agriculture. Les considérations sociales, environnementales et sanitaires sont délaissées face aux

[28] https://www.eurovia.org/publications/l-elevage-dans-l-union-europeenne-soutenir-une-transition-ambitieuse-vers-l-agriculture-paysanne/
[29] https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Etude/202107-ST0821_TYFA%20World_1.pdf
[30] https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/ded6e1c7-68cf-4401-8bb6-2bde2156e144/content

pressions visant à réduire les coûts de production. **Dans le contexte géopolitique actuel, des crises politiques, économiques, environnementales et sanitaires successives sont générées et intensifiées par la logique commerciale qui accroît notre dépendance envers les grandes puissances étrangères.** C'est le cas de l'ALE UE-Mercosur, qui portera préjudice aux secteurs vulnérables et impactera la souveraineté alimentaire, au mépris total du droit des agriculteur.ice.s à un prix équitable et à un revenu décent.

Face à ces réalités, l'Europe doit faire preuve de force et d'autonomie stratégique face à ses besoins fondamentaux, où l'alimentation joue un rôle central. **L'Union européenne doit investir dans la souveraineté alimentaire partout dans le monde en promouvant des politiques axées sur la territorialisation de la production alimentaire, en soutenant la transition agroécologique, en assurant le renouvellement des générations et en protégeant les agriculteur.ice.s des futures tensions économiques et écologiques.** Nous ne devons pas nous laisser entraîner dans une course à la compétition géopolitique, aux conséquences graves pour la paix, pour les droits de l'homme, les conditions de travail et pour les territoires.

7. Les revendications d'ECVC :

ECVC exige que les Etats Membres de l'UE rejette l'accord UE-Mercosur et promeuve plutôt un dialogue international pour réformer radicalement le commerce agricole. Nous devons construire un nouveau cadre commercial mondial qui respecte la souveraineté alimentaire des pays, préserve la biodiversité et défend les droits des paysan.ne.s et des autres travailleur.euse.s ruraux.les et urbains. Ce cadre doit être fondé sur les valeurs de solidarité, de coopération, d'échanges entre les peuples et d'internationalisme[31].

Pour ECVC, l'agriculture ne devrait pas être intégrée aux accords commerciaux multisectoriels, car elle y perd de son importance, comme elle est considérée comme un secteur à faible valeur ajoutée. L'UE devrait plutôt promouvoir des négociations entre pays sur l'alimentation, fondées sur la complémentarité des besoins et permettant à chaque pays de développer sa propre souveraineté alimentaire.

Plutôt que de sacrifier l'agriculture, les institutions européennes devraient protéger les agriculteur.ice.s en leur garantissant un revenu équitable. Pour y parvenir, nous exhortons la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil à :

- **Lancer une procédure urgente visant à interdire l'achat de produits agricoles en dessous des coûts de production, ajoutant ainsi cette pratique à la liste noire de la directive sur les pratiques commerciales déloyales.** Les prix payés aux agriculteur.ice.s doivent couvrir les coûts de production de leurs produits, ainsi que des salaires décents, des cotisations sociales et une protection pour eux et tous les travailleur.euse.s agricoles[32].
- **Concevoir une PAC dotée d'un budget solide et distinct, réparti équitablement, intégrant la régulation des marchés et ciblant ceux qui en ont le plus besoin, en vue d'une transition agroécologique pour des fermes nombreuses, diversifiées et résilientes[33].**

[31] https://viacampesina.org/en/2023/09/press-release-la-via-campesina-is-determined-to-build-an-alternative-framework-for-global-trade-in-agriculture-written-by-the-peasants-for-the-people/
[32] https://www.eurovia.org/press-releases/european-farmer-and-agri-food-workers-demand-prices-that-cover-production-costs-be-urgently-included-in-the-utp-directive/
[33] https://www.eurovia.org/publications/ecvc-position-paper-post-2027-cap-building-food-sovereignty/